

### ► REGEFOR, en juin 2007

Les Journées scientifiques et techniques, qui étaient organisées tous les deux ans par l'INRA-Centre de Nancy, évoluent. Une formule renouvelée est proposée sous le nom de REGEFOR, atelier Recherche et Gestion forestières, et co-organisée par l'INRA et le GIP ECOFOR. Cet atelier fait place plus largement à la réflexion sur les démarches respectives des chercheurs et des gestionnaires.

REGEFOR aura lieu les 26, 27 et 28 juin 2007 à Champenoux, sur le thème : “**Forêts mélangées : quels scénarios pour l'avenir ?**”.

Le mélange d'essences est, en effet, depuis longtemps et de plus en plus, présenté comme une pratique forestière vertueuse : diminution des risques écologiques comme économiques, avantages culturels, soutien de la biodiversité, vecteur d'aménités...

Comment les chercheurs abordent-ils les mélanges et dans quelle mesure leurs résultats sont-ils éclairants pour les gestionnaires ? Quelles stratégies ces derniers développent-ils sur cette question, comment les argumentent-ils et les mettent-ils en œuvre ? Voilà les bases d'un débat à tenir au cours de cet atelier REGEFOR, sous la forme à la fois d'exposés et de discussions.

Pour tout renseignement, contacter Sandrine Landeau (landeau@gip-ecofor.org) ou Michèle Cussenot (cussenot@nancy.inra.fr). Les pré-inscriptions sont à adresser à Sandrine Landeau.

INRA – Centre de Recherches de Nancy – F-54280 CHAMPENOUX.

### ► Le Manifeste de la forêt méditerranéenne

#### “La forêt méditerranéenne : un modèle pour les forêts françaises du XXI<sup>e</sup> siècle”

« *Tout au long de l'année 2005, dans le cadre de la préparation et de la tenue des “États généraux de la forêt méditerranéenne” organisés par l'association Forêt méditerranéenne, 310 personnes se sont réunies pour produire le manifeste de la forêt méditerranéenne. Ces personnes, venant de l'ensemble de la région méditerranéenne française et issues toutes des milieux de la protection et de la gestion des espaces naturels et forestiers méditerranéens, ont participé à cette construction collective qui fait le constat de la situation de la forêt méditerranéenne française, et propose quelques pistes pour une véritable politique forestière méditerranéenne. Ce manifeste peut se décliner dans les mois à venir en politiques publiques, en propositions opérationnelles, voire en prescriptions pour une réorganisation des procédures et une adaptation des moyens. C'est aux élus et décideurs qu'il convient d'en prendre la mesure... »* (source : communiqué de presse de Forêt méditerranéenne, juin 2006).

Le texte du manifeste peut être téléchargé sur le site : <http://www.foret-mediterranee.org>, ou consulté dans le numéro 2/2006 de la revue *Forêt méditerranéenne*. Ce numéro reproduit les communications présentées lors de “Foresterranée 2005” les 17 et 18 novembre 2005.

Pour tout renseignement, contacter : Forêt méditerranéenne — 14, rue Louis Astouin — F-13002 MARSEILLE. Mél. denise.afxantidis@foret-mediterranee.org, emmanuelle.jourdain@foret-mediterranee.org

### ► Rapport d'activités 2005 de l'Inventaire forestier national (IFN)

L'IFN français fit ses premières armes en 1958, et se développa depuis avec vigueur et efficacité.

Jusqu'en 2004, les opérations d'inventaires s'opéraient départements par départements, "tournants" tous les 10 à 15 ans. Mais cette méthode de travail, pourtant efficace, avait aussi ses défauts, que les ouragans de 1999 mirent en relief : manque de souplesse, résultats convenables pour la France entière que tous les dix ans environ, etc.

On mit ainsi au point, tout récemment, une nouvelle méthode d'inventaire moins rigide, acceptant de multiples découpages spatiaux et, surtout, permettant de produire des résultats annuellement pour l'ensemble de la France, comme aussi pour tel ou tel grand domaine d'étude.

Cette nouvelle méthode fut définitivement adoptée : depuis novembre 2004, l'inventaire forestier national est effectué annuellement sur l'ensemble du territoire français, après une "révision" des éléments de base (par exemple : une nouvelle définition de ce qui est "forêt" pour l'IFN). Fin 2005, on devrait disposer, pour toute la France, des premiers chiffres suivant la nouvelle méthode, et en donner connaissance dès 2006.

Le rapport d'activité 2005 était l'occasion de fournir un dernier bilan cumulé des inventaires départementaux antérieurs les plus récents et antérieurs à 2004 (et, devant se référer à la moyenne des années de référence départementales, il faut adopter 1998 seulement).

Les "derniers chiffres" pour la France entière fournis suivant "l'ancienne méthode" pourront donc très vite être comparés avec les "premiers chiffres" semblables fournis par la "nouvelle méthode".

Bornons-nous ici à donner les "derniers chiffres ancienne méthode" concernant les surfaces forestières au niveau national :

Surface des bois et forêts (en 1 000 ha)	Domaniale	Autre publique	Privée	Total
Surface totale boisée	1 510	2 451	11 092	15 054
Dont surface boisée de production	1 441	2 314	10 478	14 232

Le taux de boisement pour l'ensemble de la France est de 27,4 %.

Le rapport d'activités 2005 (paru en juillet 2006) est disponible auprès de : Inventaire forestier national — Château des Barres — F-45290 NOGENT-SUR-VERNISSON. Tél. 02.38.28.18.00. Télécopie 02.38.28.18.28. Site internet : [www.ifn.fr](http://www.ifn.fr) Mél. [nogent@ifn.fr](mailto:nogent@ifn.fr)

### ► Création de l'Association des forêts d'État européennes – EUSTAFOR – Bruxelles pour la reconnaissance de l'importance des forêts publiques dans l'espace naturel européen

La forêt recouvre 36 % de la superficie de l'Europe, environ 160 millions d'hectares. Son importance est capitale à la fois en tant qu'espace naturel, fournisseur d'énergie renouvelable, espace récréatif, habitat pour la faune sauvage et, enfin, comme facteur de croissance économique et de compétitivité. Grâce à leur contribution à la gestion durable des forêts, à la protection de la nature et à l'accueil du public, les organismes gestionnaires des forêts d'État européennes ont une responsabilité de premier plan dans la valorisation et la protection de l'espace naturel européen.

Afin d'œuvrer plus efficacement pour obtenir la reconnaissance du continent européen en tant qu'espace naturel d'importance et en défendre les intérêts, les gestionnaires de forêts d'État finlandais, français, letton et autrichien se sont associés pour créer l'"Association des forêts d'État européennes" (EUSTAFOR). Se voulant porte-parole des gestionnaires des forêts d'État au sein de l'Union européenne, Eustafor, dont les bureaux seront localisés à Bruxelles, se donne pour mission de défendre les intérêts des forêts d'État. L'association collaborera également avec d'autres organisations professionnelles internationales telles que la Confédération des propriétaires forestiers européens (CEPF).

Les axes de réflexion pour 2006/2007 ont été définis, parmi lesquels : sécurisation de l'approvisionnement en bois en Europe par le biais d'une gestion fine de l'équilibre entre les considérations environnementales et économiques, utilisation accrue de la biomasse forestière comme source d'énergie renouvelable accompagnée d'une planification de la ressource au niveau européen, accentuation des efforts de recherche sur le bois et mise en œuvre du protocole de Kyoto dans les forêts d'État.

« La création d'Eustafor est l'aboutissement de plusieurs années d'efforts en vue de fédérer les représentants des forêts d'État en Europe. L'importance de ces dernières a conduit à la création de structures puissantes dans la majorité des États membres de l'Union européenne. Leur regroupement au sein d'Eustafor est à même de porter au plus haut niveau la défense des intérêts de l'ensemble des forêts européennes et de participer à la définition d'une véritable politique forestière européenne » a déclaré Pierre-Olivier Drège, premier vice-président d'Eustafor, en charge des questions politiques.

L'adhésion à Eustafor est ouverte à tous les organismes gestionnaires de forêts d'État des États membres de l'Union européenne mais également des autres pays européens. Eustafor compte actuellement 21 membres confirmés ou pressentis.

Source : communiqué de presse (juin 2006) de l'Office national des Forêts - Christiane Baroche, attachée de presse — 2, avenue de Saint-Mandé — F-75570 PARIS CEDEX 12.

Site internet : [www.onf.fr](http://www.onf.fr) Mél. [christiane.baroche@onf.fr](mailto:christiane.baroche@onf.fr)

### ► La traçabilité du bois... ou comment mieux répondre aux attentes des consommateurs

Une centaine de chercheurs et d'industriels européens se sont réunis en octobre dernier, à la Galerie européenne de la forêt et du bois (Dompièrre-les-Ormes), pour lancer un programme de recherche européen sur la traçabilité du bois "Indisputable Key".

Cinq pays européens — la Norvège, la Suède, la Finlande, l'Estonie et la France — ont décidé de rassembler leurs travaux et surtout leur énergie pour mettre au point une méthodologie et des technologies associées pouvant améliorer l'utilisation d'un matériau biologique tel que le bois, en optimisant la production forestière au travers de la chaîne de transformation, tout en minimisant les impacts environnementaux.

Avec un budget de 12 millions d'euros, financé par la Communauté européenne (à hauteur de 7,7 millions d'euros), ce programme de recherche va durer trois ans. L'objectif consiste à rapprocher deux filières : celle du bois (exploitation forestière, scierie...) et celle de l'informatique (nouvelles technologies de l'information, codes barres, puces RFID biodégradables, fabricants de logiciels...).

La traçabilité se définit comme « l'aptitude à retrouver l'historique, l'utilisation ou la localisation d'une entité au moyen d'identifications enregistrées ».

Aujourd'hui, elle s'avère indispensable, même concernant le bois, pour plusieurs raisons :

- relation de confiance avec les clients et les consommateurs,
- gestion de production en continu,
- rappel de produit défectueux,
- développement du commerce électronique.

Source : communiqué de presse, novembre 2006.

Pour toutes informations, contacter : Fabienne Grossmann — Centre technique du Bois et de l'Ameublement — 10, avenue de Saint-Mandé — F-75010 PARIS. Mél. fabienne.grossmann@ctba.fr

### ► Arbres et Forêts

La revue *Forêt magazine* a cessé de paraître.

Une nouvelle revue grand public "*Arbres et Forêts*", réalisée en partenariat avec l'Office national des Forêts, est désormais publiée par la revue *Terre sauvage*. *Arbres et forêts* paraîtra deux fois par an sous forme de numéro spécial de *Terre sauvage*.

Au sommaire du premier numéro (juin 2006), un dossier consacré à "Forêts de montagne, la vie en équilibre", un article sur le domaine de Chambord, un autre sur le Chêne pédonculé...

Dans le second numéro (septembre 2006), les articles sont consacrés au bois-énergie, au Sapin pectiné, à la forêt de Cîteaux...

La revue est disponible en kiosque au prix de 6,90 euros le numéro (100 pages).

Arbres et Forêts. Bayard Nature et Territoires — BP 308 — F-73377 LE-BOURGET-DU-LAC CEDEX.  
Site internet : [www.terre-sauvage.com](http://www.terre-sauvage.com)

### ► Au sommaire de Forêt wallonne

Les numéro 83 (juillet/août 2006) et numéro 84 (septembre/octobre) de *Forêt wallonne* sont parus.

Au sommaire du numéro 83 :

- Dispositif d'éclaircie en Épicéa, principaux enseignements de trente années d'expérience, par P. Balleux, Q. Ponette
- Le Cerisier tardif (*Prunus serotina*), biologie et moyens de lutte, par M. Pairon, A. Vervoort, A.-L. Jacquemart
- Le point sur une expérience d'amendements en peuplements d'Épicéa, Hêtre et Chêne, par P. Giot-Wirgot, Q. Ponette, M. Jonard
- À propos de la stabilité des pessières, par P. Balleux
- Le lobbying politique dans la filière forêt-bois, par R. Furrer

Au sommaire du numéro 84 :

- Vers une gestion plus favorable à la biodiversité des milieux ouverts en forêt, étude de la dynamique d'une espèce-modèle : le tarier pâtre, par J.-Y. Paquet
- Le débardage par téléphérage est-il vraiment trop coûteux ?, par M.-A. de Paul, M. Bailly
- Potentialités du Robinier en Wallonie, par H. Claessens, M. Alderweireld, A. Thibaut
- Le châssis en bois. Une question de principe uniquement ?, par H. Frère, M. Van Leemput
- Subventions à la régénération : nouvel arrêté pour les forêts privées, par C. Heyninck

Le prix de l'abonnement annuel 2006 (6 numéros) pour la France est de 35,00 €. Une offre de prix est réservée aux abonnés de la *Revue forestière française* : 28 € l'abonnement 2006 (sur présentation d'un justificatif).

Pour tout renseignement, contacter : Forêt wallonne — Place Croix du Sud, 2 — bte 9 — B-1348 LOUVAIN-LA-NEUVE (BELGIQUE). Tél. (32) 10.47.49.95. Télécopie (32) 10.47.49.91. Mél. [info@foretwallonne.be](mailto:info@foretwallonne.be)

#### ► Au sommaire de Forêt Entreprise

*Forêt Entreprise* consacre son dossier thématique du n° 169, juillet 2006 à : “IDF : rétrospective” : sont ainsi publiés six articles relatifs à l’IDF de 1961 à nos jours, ainsi que l’index des articles publiés en 2004 et 2005.

Le dossier du n° 170 (septembre 2006) est constitué de 13 articles sur le thème “Boiser avec un accompagnement ligneux”.

Les numéros sont disponibles au prix de 9,50 euros l’unité (+ 3 euros de frais d’envoi). L’abonnement annuel (6 numéros) est au prix de 46 euros pour la France et 60 euros pour l’étranger.

Forêt Entreprise — IDF — 23, avenue Bosquet — F-75007 PARIS. Tél. 01.40.62.22.81. Télécopie 01.40.62.22.87. Mél. [idf-librairie@cnppf.fr](mailto:idf-librairie@cnppf.fr)

Site internet : [www.foretpriveefrancaise.com](http://www.foretpriveefrancaise.com) (rubrique “ressources” puis “publications”).

#### ► La biodiversité, thème d’un numéro de La Jaune et la Rouge

*La Jaune et la Rouge*, revue mensuelle de la société amicale des anciens élèves de l’École polytechnique, a consacré son numéro 616 (juin-juillet 2006) à “la biodiversité”.

“La stratégie nationale pour la biodiversité”, “Invasions biologiques”, “Financer durablement la biodiversité en utilisant les mécanismes de marché ?”, “Biodiversité et agriculture”, “La France et sa mégabiodiversité, un patrimoine naturel d’importance mondiale”, “Développement et biodiversités durables : une approche par les droits de propriété”, “La biodiversité en milieu urbain”, “Reconnaître des valeurs au vivant” : tels sont les articles parus dans ce numéro, qui peuvent être consultés sur [www.x-environnement.org](http://www.x-environnement.org)

La Jaune et la Rouge — 5, rue Descartes — F-75005 PARIS. Tél. 01.56.81.11.13.

Mél. [jaune-rouge@amicale.polytechnique.org](mailto:jaune-rouge@amicale.polytechnique.org)

#### ► Au sommaire de Unasyvla

*Unasyvla*, la revue de la FAO, a consacré son numéro 222 de 2005 à “Les forêts, le climat et Kyoto” : 9 articles sont publiés sur ce thème.

Nous signalons également dans le numéro 223 de 2006 l’article de D. Kneeland intitulé : “Les 60 ans de la foresterie à la FAO”.

Tous les numéros d’*Unasyvla* sont disponibles en ligne à titre gratuit à l’adresse suivante : [www.fao.org/forestry/unasyvla](http://www.fao.org/forestry/unasyvla)

Pour tout renseignement : FAO – Division de l’Information – Viale delle Terme di Caracalla — I-00100 ROME (ITALIE). Tél. (39) 06 57051. Télécopie (39) 06 5705 3360. Mél. [unasyvla@fao.org](mailto:unasyvla@fao.org)

**► Les publications du RENECOFOR**

Nous signalons la parution d'une nouvelle publication du RENECOFOR : *“Effets de l’ozone sur la végétation, concentrations d’ozone (2000-2002) et symptômes d’ozone sur la végétation forestière (2001-2003)”*.

Ce document de 128 pages (mars 2006) a été rédigé par : E. Ulrich, L. Dalstein, M.S. Günthardt-Goerg, P. Vollenweider, S. Cecchini, N. Vas, K. Sjöberg, T. Skarman, G.P. Karlsson. Il comprend 4 chapitres :

- Réponses à quelques questions de base sur l’ozone et son impact sur les plantes
- Objectifs
- Mesure des concentrations d’ozone dans l’air en zone forestière
- Observation des symptômes d’ozone sur la végétation forestière

Pour tout renseignement, s’adresser à : Office national des Forêts – Direction technique – Réseau RENECOFOR — Boulevard de Constance — F-77300 FONTAINEBLEAU. Tél. 01.60.74.92.21. Télécopie 01.64.22.49.73. Mél. [erwin.ulrich@onf.fr](mailto:erwin.ulrich@onf.fr) Site internet : [www.onf.fr/pro/renecofor/index.htm](http://www.onf.fr/pro/renecofor/index.htm)

**► Annuaire 2006 de l’AIESB**

L’Association des Ingénieurs de l’École supérieure du Bois a publié son annuaire 2006.

Pour tout renseignement, contacter : Association des Ingénieurs de l’École supérieure du Bois — 6, avenue de Saint-Mandé — F-75012 PARIS. Tél. 01.46.28.03.08. Télécopie 01.44.87.05.53. Mél. [aiesb@wanadoo.fr](mailto:aiesb@wanadoo.fr) Site internet : [www.aiesb.org](http://www.aiesb.org)